



PROCÈS-VERBAL DU CA

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 3 février 2026 à 19 h 30** à la salle Richelieu ABC du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, situé au 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu.

- PRÉSENCES :**
- Marc-André Gauthier, président du CA
 - Marie Josée Gagnon, vice-présidente du CA
 - Véronique Beaulac
 - Danielle Beaumont (Teams)
 - Mohammed Bouhrir (Teams)
 - Jennifer Floymon
 - Mathieu Jeanneau
 - Guy Lajoie
 - Alexandre Marion
 - Valérie Matte
 - Anne-Marie Noël
 - Marie-Claude St-Onge
 - Pascal Vaillancourt
 - administrateurs·trices
- PERMANENCE :**
- Marie-Claude Huberdeau – directrice générale
 - Mario Champagne – directeur général adjoint et secrétaire général
 - Sophie Latreille – directrice générale adjointe
 - Sylvie Ménard – directrice générale adjointe
- INVITÉS :**
- Louise Berleur - directrice des Services éducatifs en formation professionnelle
 - Linda Bonneau - directrice du Service des ressources matérielles
 - Alain Camaraire – directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire
 - Alexandra Langlois – directrice du Service des communications
 - Chantal Noël – directrice du Service des ressources financières
 - Manon Ouellet – Secrétaire générale adjointe
 - Taïga Waelput-Lavallée, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes
- ABSENCE :**
- Yanick Cloutier

1. Présences et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration*; la majorité des membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée. Il est 19 h 30.

Marc-André Gauthier, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA.



2. Ordre du jour

[Résolution 2026-02-03-CA-01](#)

Il est proposé par Véronique Beaulac :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal – séance régulière du CA du 9 décembre 2025 – Adoption et suivi (document)

[Résolution 2026-02-03-CA-02](#)

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance régulière du CA du 9 décembre 2025 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par Marie Josée Gagnon :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal du conseil d'administration de la séance régulière du CA du 9 décembre 2025 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Correspondance

Aucun dépôt de correspondance.

5. Période de questions du public

Aucune question n'est posée.

6. Parole aux élèves

Aucune question n'est posée.

6.1 Vitrites sur les écoles et les centres

Aucune présentation faite dans le cadre de la présente séance.

7. Mot de la présidence

Monsieur Marc-André Gauthier, président du conseil d'administration, souligne la semaine des enseignants qui se tient du 2 au 6 février 2026 et les remercie du travail remarquable effectué auprès de l'ensemble de notre clientèle.

De plus, il encourage les élèves à poursuivre leur effort afin de bien compléter leur deuxième étape qui se termine bientôt.

8. Mot de la directrice générale et reddition de comptes en vertu du Règlement de délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs (document).

Madame Marie-Claude Huberdeau, directrice générale, souligne également la semaine des enseignants. Elle rappelle que le mois de février est dédié à la persévérance scolaire, laquelle demeure pour nous, un enjeu sur lequel nous continuons de travailler. En ce sens, elle insiste sur le rôle des adultes qui gravitent autour des élèves, en tant que personnes signifiantes. Leur implication peut faire une grande différence.

Madame Huberdeau dépose un document consolidant les décisions prises par la direction générale, dans le cadre du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, depuis la dernière séance du conseil d'administration. Elle précise que les administrateurs ont eu l'occasion de lui adresser leurs questions à l'égard de celles-ci et s'en sont déclarés satisfaits.

9. Points de décision

9.1. Calendrier scolaire 2026-2027 en formation générale des jeunes – Adoption (document joint).

[Résolution 2026-02-03-CA-03](#)

Considérant le projet de calendrier scolaire 2026-2027 en formation générale des jeunes, adopté aux fins de consultation, aux termes de la résolution 2025.12.09-CA-08 adoptée par le conseil d'administration, le 9 décembre 2025;

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, du syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR), du syndicat du personnel de soutien (SPSHR), du syndicat des professionnels (SPPM), et auprès du Comité consultatif de gestion (CCG);

Il est proposé par Anne-Marie Noël :

D'adopter le calendrier scolaire 2026-2027 en formation générale des jeunes, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.2. Calendrier scolaire 2026-2027 en formation générale des adultes – Adoption (document joint).

[Résolution 2026-02-03-CA-04](#)

Considérant les projets de calendrier scolaire 2026-2027 en formation générale des adultes, adopté aux fins de consultation, aux termes de la résolution 2025.12.09-CA-09 adoptée par le conseil d'administration, le 9 décembre 2025;

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, du syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR), du syndicat du personnel de soutien (SPSHR), du syndicat des professionnels (SPPM), et auprès du Comité consultatif de gestion (CCG);

Il est proposé par Anne-Marie Noël :

D'adopter le calendrier scolaire 2026-2027 en formation générale des adultes, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3. Calendrier scolaire 2026-2027 de la formation professionnelle – Adoption (document joint).

[Résolution 2026-02-03-CA-05](#)

Considérant le projet de calendrier scolaire 2026-2027 en formation professionnelle, déposé aux fins de consultation (Résolution 2025.12.09-CA-08);

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, du syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR), du syndicat du personnel de soutien (SPSHR), du syndicat des professionnels (SPPM), et auprès du Comité consultatif de gestion (CCG);

Il est proposé par Anne-Marie Noël :

D'adopter le calendrier scolaire 2026-2027 en formation professionnelle, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4. Règlement de délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs – Adoption.

[Résolution 2026-02-03-CA-06](#)

Considérant que l'article 174 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'administration peut, par règlement, déléguer certaines de ses fonctions et certains de ses pouvoirs au directeur général, à un directeur général adjoint, à un directeur d'école, à un directeur de centre ou à un autre membre du personnel cadre;



Considérant le *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* (CAR 01) adopté par le conseil d'administration le 25 juin 2024, aux termes de la résolution 2024-06-25-CA-06;

Considérant la réflexion menée et le travail effectué par les membres du comité de vérification à l'égard de la révision du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*;

Considérant le projet de modifications au *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, déposé aux fins de consultation et adopté par le conseil d'administration le 21 octobre 2025, aux termes de la résolution 2025-10-21-CA-06;

Considérant la consultation menée auprès du comité consultatif de gestion (CCG) du 12 novembre 2025;

Considérant la recommandation faite par le comité de vérification au conseil d'administration;

Il est proposé par Marie Josée Gagnon :

D'adopter le *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* (CAR 01), lequel remplacera le *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* adopté le 25 juin 2024.

Ledit règlement entrera en vigueur le 16 février 2026, soit après la publication des avis publics requis par la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5. *Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves – Adoption*

[Résolution 2026-02-03-CA-07](#)

Considérant que l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) prévoit que le centre de services scolaire doit, après consultation du comité de parents, établir par règlement une procédure d'examen des plaintes liées à ses fonctions;

Considérant que l'article 220.2 de la LIP prévoit également que cette procédure ne s'applique cependant pas aux plaintes formulées par un élève, un enfant qui reçoit un enseignement à la maison ou les parents de l'un de ceux-ci au regard des services que leur rend le centre de services scolaire, lesquelles sont assujetties à la procédure prévue par la *Loi sur le protecteur national de l'élève*;

Considérant le projet de *Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves*, adopté par le conseil d'administration le 9 décembre 2025, aux termes de la résolution 2025-12-09-CA-13, lequel avait été proposé par le Comité des ressources humaines;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

Il est proposé par Jennifer Floymon :

Que soit adopté le *Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves*, tel que présenté par monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général.

Ledit règlement entrera en vigueur le 16 février 2026, soit après la publication des avis publics requis par la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6. Politique relative à la gouvernance – Adoption

[Résolution 2026-02-03-CA-08](#)

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) souhaite se doter d'une *Politique relative à la gouvernance* afin d'assurer le respect des encadrements et de mettre en place les meilleures pratiques en matière de gouvernance, en accord avec sa mission, sa vision et ses valeurs;

Considérant le projet de *Politique relative à la gouvernance* adopté par le conseil d'administration, le 9 décembre 2025, aux termes de la résolution 2025-12-09-CA-12, lequel avait été proposé par le Comité de gouvernance et d'éthique;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

Il est proposé par Marie-Claude St-Onge :

Que soit adoptée la *Politique relative à la gouvernance*, tel que déposée et présentée par monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7. Politique de gestion des ressources financières mises à la disposition des unités administratives, des conseils et des comités – Abrogation

[Résolution 2026-02-03-CA-09](#)

Considérant la planification de la révision des écrits de gestion, laquelle prévoit notamment pour cette année la mise à jour de la *Politique de gestion des ressources financières mises à la disposition des unités administratives, des conseils et des comités (RFP-02)*;

Considérant l'analyse présentée par le Service des ressources financières au comité de vérification le 14 octobre 2025, de laquelle découle une recommandation d'abrogation de cette politique;

Considérant les consultations menées sur l'abrogation de cette politique auprès des instances concernées, et dont les résultats ont été présentés au comité de vérification le 13 janvier 2025;



Considérant la recommandation du comité de vérification au conseil d'administration d'abroger ladite politique;

Il est proposé par Pascal Vaillancourt :

D'abroger la *Politique de gestion des ressources financières mises à la disposition des unités administratives, des conseils et des comités* (RFP-02).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8. Projet de planification des besoins d'espace 2027-2037 – Adoption pour consultation

[Résolution 2026-02-03-CA-10](#)

Considérant qu'une compilation exhaustive des statistiques de la clientèle et de la capacité d'accueil est réalisée annuellement par le CSSDHR, afin d'avoir un portrait des besoins d'espaces;

Considérant qu'à l'automne 2025, le CSSDHR a transmis aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté (MRC) les prévisions en besoins d'espace du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) ainsi qu'une demande d'information à l'égard du développement de leur territoire à court, moyen et long terme;

Considérant que l'analyse des informations relatives au développement des différentes municipalités a permis de valider et de bonifier les statistiques, précisant ainsi le portrait de situation;

Considérant que ce processus de consultation des municipalités a permis au CSSDHR de déterminer ses besoins en matière d'ajout d'espace, et par le fait même, des immeubles à acquérir à des fins de construction ou d'agrandissement d'école ou de centre. Ce qui a permis l'élaboration du projet de planification des besoins d'espace sur l'ensemble du territoire;

Considérant que le projet de planification des besoins d'espace élaboré par le CSSDHR permet aux municipalités de mesurer l'impact global de leur développement sur les besoins d'espace à court, moyen et long terme du CSSDHR et vient confirmer les besoins en immeuble pour agrandir ou construire de nouvelles écoles;

Considérant que les municipalités et les MRC auront un maximum de 45 jours pour transmettre leur avis au CSSDHR;

Il est proposé par Mathieu Jeanneau :

Que le conseil d'administration adopte le projet de planification d'espace 2027-2037 et mandate M. Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général, à transmettre le projet de planification des besoins d'espace aux municipalités et aux municipalités régionales de comté du CSSDHR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10. Rapports des comités

10.1. Rapport du comité de vérification

Monsieur Guy Lajoie, administrateur, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité de vérification qui a eu lieu le 13 janvier 2026.

Les discussions et les travaux ont porté sur la révision budgétaire 2025-2026, les projets majeurs, l'état d'avancement du plan de gestion des risques en matière de collusion et corruption, les portraits personnalisés du CSSDHR émis par le Secrétariat du Conseil du Trésor, le retour de consultation sur le *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, la modification des *Règles de régie interne des comités statutaires du conseil d'administration*, les cibles d'ETC, le suivi CNESST et sur le retour de consultation pour l'abrogation de la RFP-02.

10.2. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Aucun comité ne s'est tenu depuis la dernière séance du CA.

10.3. Rapport du comité des ressources humaines

Aucun comité ne s'est tenu depuis la dernière séance du CA.

10.4. Rapport du comité consultatif du transport

Aucun comité ne s'est tenu depuis la dernière séance du CA.

10.5. Rapport du comité PEVR du CA

Aucun comité ne s'est tenu depuis la dernière séance du CA.

11. Affaires diverses

Aucun point n'est ajouté.

12. Levée de la séance

[Résolution 2026-02-03-CA-11](#)

Il est proposé par Anne Marie Noël :

Que la séance soit levée à 20 h 01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



13. **Évaluation de la rencontre**

Marc-André Gauthier

Marc-André Gauthier (May 12, 2026 12:58:02 EDT)

Président du CA

Mario Champagne

Mario Champagne (May 15, 2026 12:56:12 EDT)

Secrétaire générale

03_CA_PV_2026-02-03

Final Audit Report

2026-05-15

Created:	2026-05-12
By:	Jessica Thibert (jessica.thibert@cssdhr.gouv.qc.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAAd0TtEcdQ3HaKSnGvHsWzE98COPISHGW

"03_CA_PV_2026-02-03" History

-  Document created by Jessica Thibert (jessica.thibert@cssdhr.gouv.qc.ca)
2026-05-12 - 2:40:57 PM GMT
-  Document emailed to marc-andre.gauthier@cssdhr.gouv.qc.ca for signature
2026-05-12 - 2:44:19 PM GMT
-  Email viewed by marc-andre.gauthier@cssdhr.gouv.qc.ca
2026-05-12 - 4:57:11 PM GMT
-  Signer marc-andre.gauthier@cssdhr.gouv.qc.ca entered name at signing as Marc-André Gauthier
2026-05-12 - 4:58:00 PM GMT
-  Document e-signed by Marc-André Gauthier (marc-andre.gauthier@cssdhr.gouv.qc.ca)
Signature Date: 2026-05-12 - 4:58:02 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: TYPE
-  Document emailed to manon.ouellet@cssdhr.gouv.qc.ca for signature
2026-05-12 - 4:58:04 PM GMT
-  Email viewed by manon.ouellet@cssdhr.gouv.qc.ca
2026-05-14 - 1:52:06 PM GMT
-  Document signing delegated to mario.champagne@cssdhr.gouv.qc.ca by manon.ouellet@cssdhr.gouv.qc.ca
2026-05-14 - 5:11:06 PM GMT
-  Document emailed to mario.champagne@cssdhr.gouv.qc.ca for signature
2026-05-14 - 5:11:06 PM GMT
-  Email viewed by mario.champagne@cssdhr.gouv.qc.ca
2026-05-15 - 4:54:54 PM GMT
-  Signer mario.champagne@cssdhr.gouv.qc.ca entered name at signing as Mario Champagne
2026-05-15 - 4:56:10 PM GMT



Document e-signed by Mario Champagne (mario.champagne@cssdhr.gouv.qc.ca)

Signature Date: 2026-05-15 - 4:56:13 PM GMT - Time Source: server - Signature Appearance Selected: TYPE



Agreement completed.

2026-05-15 - 4:56:13 PM GMT

